



Grandes cultures

N°22

27/06/2023



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Clément GRAS / **ARVALIS**
c.gras@arvalis.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Stade** : de 9 à 19 feuilles, les plus avancés en début floraison mâle (BBCH 19-22).
- **Pucerons** : faibles, auxiliaires actifs.
- **Cicadelle verte** : des attaques en progression, mais sans risque.
- **Pyrale** : le vol est stable, localement important.
- **Sésamie** : le 1^{er} vol se termine, attaques larvaires à surveiller.
- **Chrysomèle des racines** : la surveillance coordonnée est de mise pour une lutte efficace : PARTICIPEZ !

Prochain BSV le 11 juillet

Alerte organisme de quarantaine prioritaire : *Popillia japonica*

Popillia japonica, ou scarabée japonais, est un coléoptère originaire d'Asie extrêmement préoccupant compte tenu de ses capacités à s'attaquer à une très grande diversité de végétaux et à proliférer rapidement.



Introduit accidentellement en Italie puis en Suisse, à ce jour absent du territoire français, le scarabée japonais fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce en cas d'introduction et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Consultez la fiche d'alerte éditée par le service régional de l'alimentation (SRAL) N-A : https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_Notes_Techniques/Fiche_alerte_POPILLIA_Japonica_SRAL_NA.pdf

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré** en joignant des photos aux services officiels (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



Notes nationales :

- **Gestion des résistances aux fongicides sur céréales à paille** : [téléchargez la note commune INRAE / ANSES / ARVALIS 2023](#)
- [Note nationale BSV « Abeilles - Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver »](#)



- **Flore de bord de champ**



Maïs

Le beau temps se maintient, avec une légère baisse des températures et des rares averses en fin de semaine.

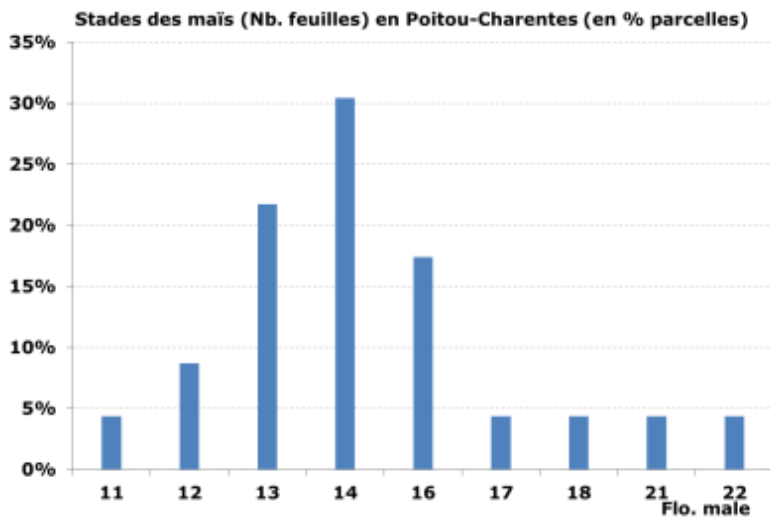
Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI 01	DIMANCHE 02	LUNDI 03
Poitiers	 14° / 29° ▼ 10 km/h	 16° / 29° ▲ 20 km/h	 13° / 25° ▲ 15 km/h	 13° / 23° ▲ 20 km/h	 15° / 25° ► 15 km/h	 14° / 25° ► 15 km/h
Niort	 15° / 30° ► 15 km/h	 16° / 29° ► 20 km/h	 13° / 25° ► 20 km/h	 14° / 24° ▲ 20 km/h	 16° / 25° ► 15 km/h	 15° / 25° ► 15 km/h
Saintes	 14° / 30° ▼ 15 km/h	 16° / 28° ▲ 20 km/h	 13° / 23° ▲ 20 km/h	 15° / 24° ► 15 km/h	 16° / 26° ► 15 km/h	 16° / 26° ▲ 15 km/h
Angoulême	 13° / 31° ▲ 15 km/h	 16° / 29° ▲ 20 km/h	 14° / 25° ▲ 20 km/h	 14° / 24° ► 15 km/h	 15° / 26° ► 15 km/h	 15° / 26° ► 15 km/h

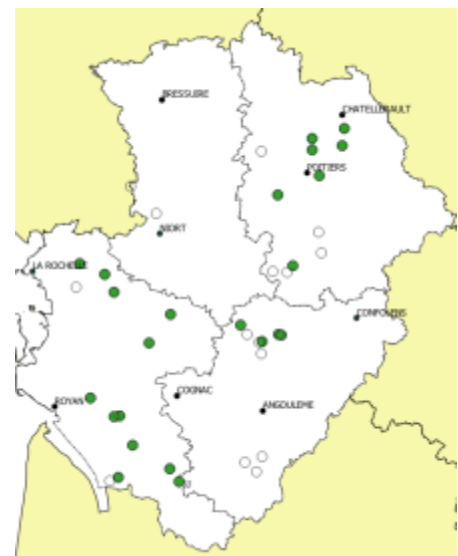
• Stade phénologique et état de la culture

Les températures de ces derniers jours ont été généralement profitables à la croissance du maïs dans les situations non limitantes en eau.

Les parcelles du réseau sont entre 9 et 19 feuilles (BBCH 19), les plus avancées notamment hors réseau sont en début floraison mâle.



Parcelles de maïs créées ou observées du 21 au 27 juin 2023



○ Parcelles-Crées ● Parcelles-Observées

• Pucerons

Ils sont absents dans les parcelles observées.

Les auxiliaires notamment les coccinelles ou les syrphes sont présents maintenant dans de nombreuses parcelles.




Les auxiliaires, comme les *aphidius* mais aussi des œufs de *chrysopes* (photo ci-contre) peuvent être présents en parcelles.

La présence de punaises prédatrices du genre *Orius* ou *Anthocoris* (photo ci-contre) est signalée sur maïs. Ces 2 punaises sont des prédateurs polyphages qui se nourrissent de thrips (fortement présents ces derniers jours), de pucerons et d'acariens. Ils s'attaquent à tous les stades de proies, y compris les adultes (principalement les insectes à corps mou), les nymphes et les œufs.

Périodes et seuils indicatifs de risque :

Plusieurs espèces peuvent se succéder sur le maïs. Ci-dessous, une description succincte des espèces les plus communes et leurs seuils indicatifs du risque.



Espèces	Description	Périodes et seuils indicatifs de risque
 <i>Methopolophium</i>	Taille environ 2 mm Couleur vert amande pâle. Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/p. Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/p. Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/p. Après 8-10 f. du maïs : 100 pucerons/p. Observez à la face inférieure des feuilles
 <i>Sitobion avenae</i>	Taille environ 2 mm Couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la couleur des cornicules qui sont noirs	Entre 3 et 10 feuilles du maïs. 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <i>Rhopalosiphum padi</i>	Taille inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et si les populations se développent avec peu de mortalité, traitez (surtout si les auxiliaires sont peu nombreux).

Évaluation du risque

Les auxiliaires présents dans de nombreuses parcelles assureront la régulation des faibles populations de pucerons et les maïs sont à des stades bien avancés, **le risque est faible**. Ces 3 principaux pucerons sont à surveiller tout en prenant en compte également la présence des auxiliaires.

• Cicadelles du maïs

Des symptômes d'attaques sont observés jusqu'à la 10^{ème} feuille dans 6 parcelles. L'intensité des attaques est en progression, mais les dernières feuilles (cornet) sont saines.

Période et seuil indicatif du risque :

Dès l'apparition des attaques (traces blanches) sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles inférieures. On considère que la nuisibilité devient significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.



Chaque ponctuation blanche correspond à une cellule dont le contenu a été aspiré par les cicadelles.

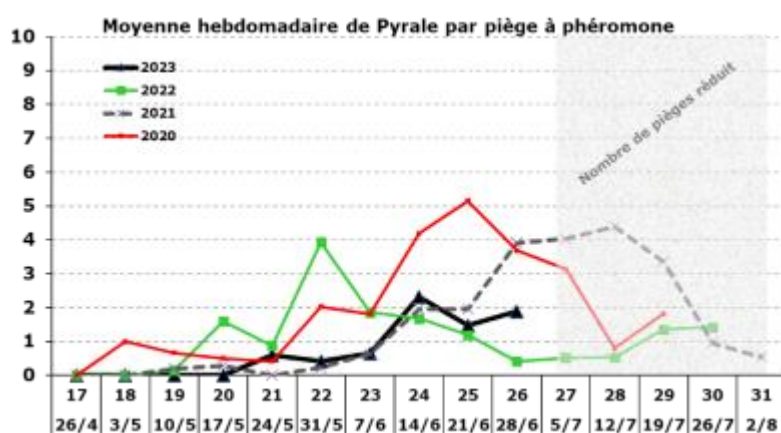
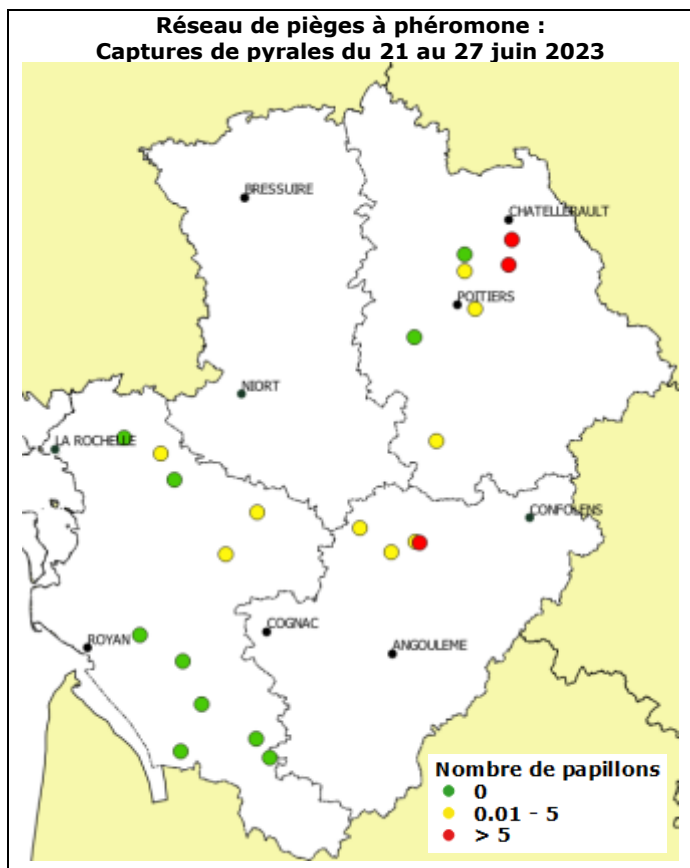
En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. La cicadelle verte ne transmet pas de virus. L'incidence peut être plus forte si la surface foliaire des plantes est moins importante (production de maïs spéciaux).

Évaluation du risque

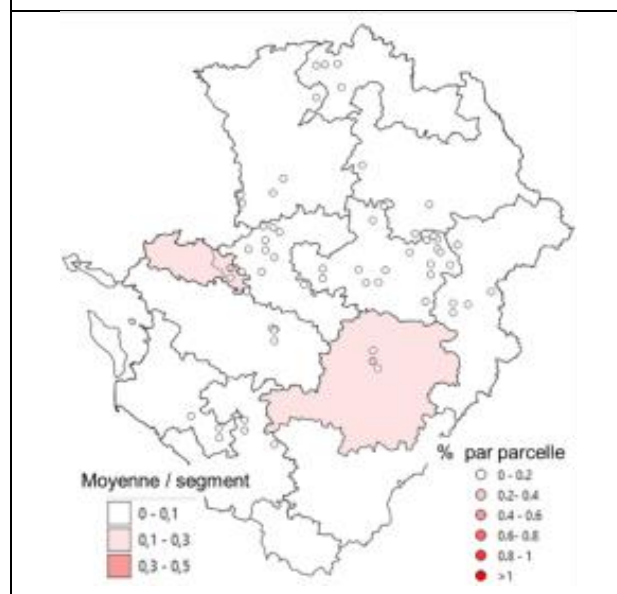
Avec la hausse des températures de la semaine passée, les attaques ont progressé. Mais, elles ne concernent généralement pas les étages en dessous du cornet ; **le risque est globalement faible**. Surveillez les parcelles en cas de temps chaud et sec.

• Pyrale

Pièges à Phéromone : les captures sont notées dans 12 des 22 pièges (contre 13 des 26 pièges la semaine dernière). Ces captures, avec en moyenne 1,9 papillon/piège sont en légère hausse par rapport à la semaine précédente. Des captures importantes sont enregistrées sur Chenon (16) et sur Bonneuil-Matours et Availles-en-Châtellerault (86).



Moyenne de larve de pyrale (tous stades) par plante et par secteur en septembre 2022



Seuil indicatif du risque :

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également calculé sur le taux de plantes porteuses d'ooplaques (nuisibilité si > 10 %).

Rappel : les populations larvaires observées au moment de la prospection ont été trop faibles. Elles ont été pratiquement inexistantes dans les départements 79 et 86. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque de cette campagne.

Évaluation du risque

Le réseau de piégeage de la pyrale montre une stabilisation du vol. Mais, dans la majorité des situations, les populations piégées sont faibles, comparées aux années précédentes, confirmant les résultats des prospections de 2022 (carte ci-dessus). Les pontes sont en cours dans les différents secteurs. **Hormis les sites où les captures cumulées sont importantes (nord Charente, centre et nord-Vienne), le risque pyrale est considéré faible dans la majorité des territoires Poitou-Charentes.** Ce ravageur a été en partie géré par le contrôle de la sésamie qui est devenu prioritaire.

La dynamique du vol des prochains jours et/ou la recherche des ooplaques de pyrales nous permettront de mieux évaluer le risque de ce ravageur.

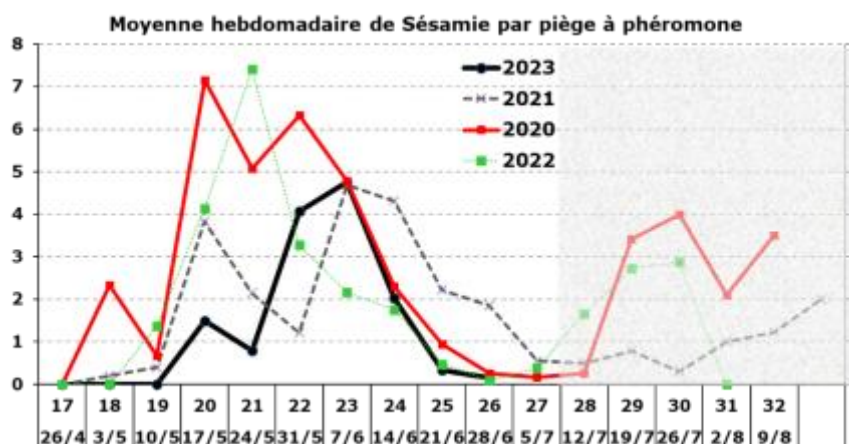


Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

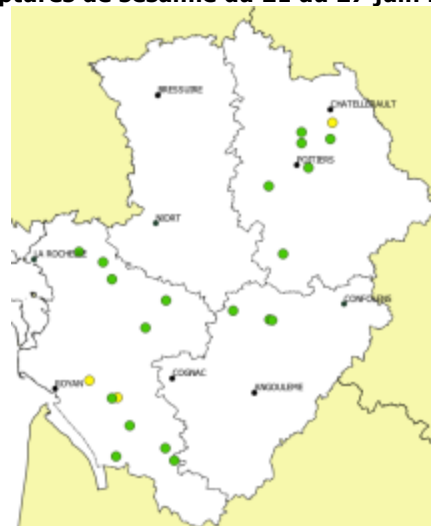
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2023-400 datant du 23/06/23. [Téléchargez la liste.](#)

• Sésamie

Pièges à phéromone : le réseau de piégeage enregistre la présence de la sésamie dans seulement 3 des 22 pièges en place (contre 7 des 26 pièges la semaine précédente). Ces captures, comprises entre 1 et 2 papillons, avec une moyenne de 0,15 papillon/piège/semaine (contre 0.7 la semaine dernière), montrent que le vol de la sésamie touche à sa fin (Cf. graphique ci-dessous).



Réseau de pièges à phéromone : Captures de sésamie du 21 au 27 juin 2023



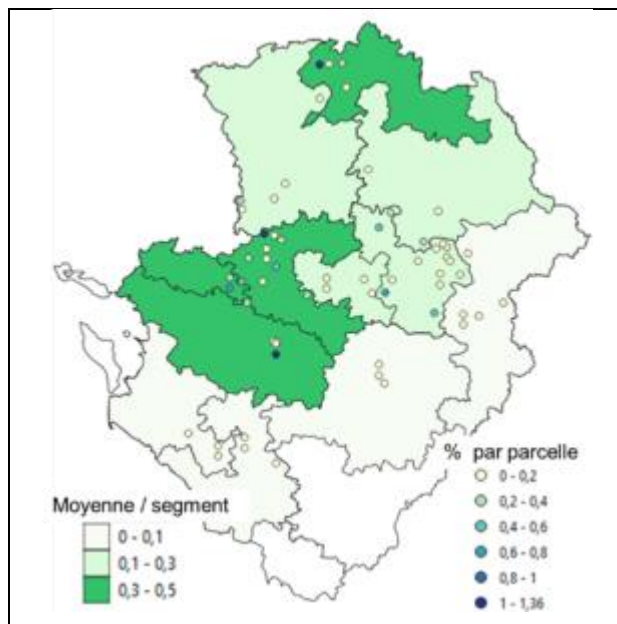
Moyenne de larve de sésamie (tous stades) par plante et par secteur en septembre 2022

Nombre de papillons

- 0
- 0.01 - 5
- > 5

Il est basé sur l'appréciation des zones à risque établies après dissection des tiges de maïs de l'année n-1 (BSV GC PC n°40-bilan maïs 2022), en tenant compte de l'importance du vol en cours. Il peut être également basé sur l'observation des pieds de pontes.

Rappel : comme pour la pyrale, les populations larvaires hivernantes de sésamies observées au moment de la prospection ont été trop faibles dans la majorité des secteurs. Elles sont moins importantes dans les départements des Charentes. Le suivi du vol et les observations (pontes et larves) restent les principaux critères pour l'évaluation du risque pour cette campagne.



Évaluation du risque

Le vol arrive à sa fin. Au vu des populations des 3 années précédentes et du vol enregistré, il convient de prioriser le **risque lié à ce ravageur**, par rapport à celui de la pyrale, y compris dans la Vienne et les Deux-Sèvres (autrefois non concernées par ce ravageur).

Stade cible actuel pour la gestion de la sésamie :

Les jeunes larves ou larves baladeuses : leur maximum se situe entre 10-15 jours après l'émergence maximale des adultes (50 % de vol) en fonction des conditions climatiques.

Le suivi si possible des pontes ou des 1^{ères} attaques en complément du vol est important pour l'évaluation du risque.

• Chrysomèle du maïs

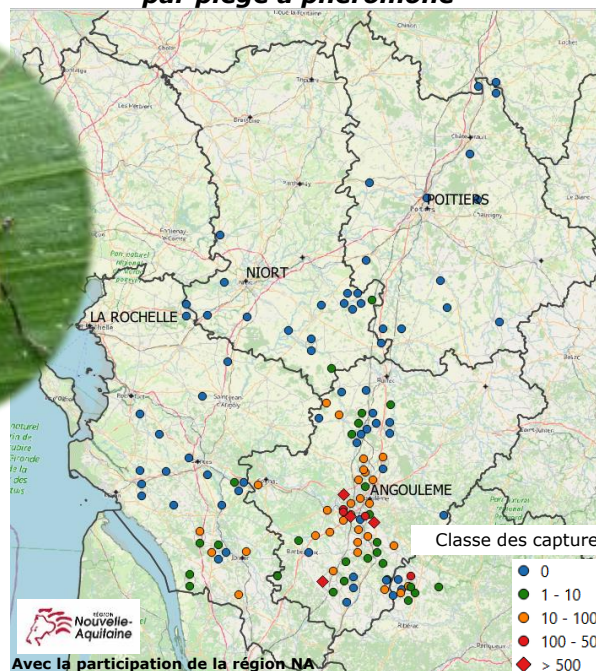
Ce ravageur, responsable d'attaques sur les racines du maïs est désormais implanté dans quelques parcelles et secteurs principalement en Charente. Nos conditions pédoclimatiques semblent être favorables à son adaptation et à l'infestation de nouvelles parcelles dans les zones contaminées.

Afin de vérifier la présence de ce ravageur, suivre son évolution au niveau du territoire et de déterminer les mesures nécessaires pour limiter son développement, il est important de réaliser le piégeage de cet insecte dans les parcelles de maïs des secteurs les plus à risque.

Ainsi, la surveillance de cette Chrysomèle est maintenue pour 2023 et nécessite d'être intensifiée dans les territoires infestés et limitrophes à ceux-ci (Cf. carte). Cette surveillance repose essentiellement sur l'implication des producteurs et techniciens de la filière maïs qui assureront l'observation des pièges attractifs selon un protocole très simple (1 piège par parcelle de maïs) de début juillet à fin août. La fourniture du matériel, l'information ainsi que la coordination du réseau seront assurées par la FREDON N-A (OVS du végétal).



Captures totales de *D. vergifera vergifera* par piège à phéromone



Réseau de surveillance 2023 :

Pour la surveillance du ravageur, des pièges seront mis en place la semaine prochaine par des bénévoles (techniciens et agriculteurs).

Pour participer à cette surveillance et connaître la situation sur vos parcelles ou sur votre commune, faites-le savoir par SMS en indiquant votre nom et votre commune au 07 60 57 78 75.

Les populations observées en Poitou-Charentes n'ont pas encore atteint le niveau pour engendrer des dégâts significatifs, mais leur niveau est maintenant important au centre de la Charente. Cependant, les populations actuelles risquent de se disséminer sur le territoire.

Il est important de limiter la progression de ce ravageur rapidement et collectivement. La rotation des cultures, organisée sur un territoire, est le moyen le plus efficace pour ralentir le développement de ce ravageur.

La surveillance de toutes les parcelles de maïs des communes infestées et des communes limitrophes est nécessaire pour la mise en place des actions de lutte.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".